

ASSEMBLEE GENERALE DU
CODERPA
DU 19 AVRIL 2012



Bilan du Schéma
géronologique 2008-2013
du Conseil Général de l'Indre



Rappel du calendrier

- 24 octobre 2007 : présentation des éléments de diagnostic aux acteurs de la politique gérontologique dans le Département
- Fin 2007 : Enquête auprès des bénéficiaires et des établissements et services
- 1er trimestre 2008 : Rencontre de toutes les coordinations gérontologiques
- Mars 2008 : Présentation des résultats des enquêtes réalisées
- 1er semestre 2008 : réunions des 3 groupes de travail
- 4ème trimestre 2008 : Présentation du projet aux différentes instances (commission des affaires sociales, partenaires, Coderpa, Crosms)



Rappel du calendrier

- Points d'orgue des années :
 - 2008: préparation du schéma gérontologique départemental
 - 2009 : adoption du schéma gérontologique départemental par le Conseil général en janvier 2009
 - 2010 : signature avec la CNSA de la convention pluriannuelle de modernisation et de professionnalisation des services à domicile
 - 2011 : ouverture du site Senior 36
 - 2012 : Projet Régional de Santé (PRS)

Une feuille de route importante

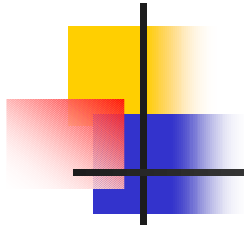


- 3 objectifs stratégiques et 9 objectifs opérationnels
 - 1 Développer les conditions d'un véritable choix
 - 1.1 Favoriser l'accès à l'information
 - 1.2 Promouvoir et développer la diversité des réponses
 - 1.3 Contenir les restes à charge
 - 2 Ajuster les réponses à l'évolution des besoins
 - 2.1 Adapter les EHPAD en quantité / en qualité
 - 2.2 Faire évoluer l'accompagnement à domicile
 - 3 Veiller à conserver la personne âgée au cœur des politiques gérontologiques
 - 3.1 Renforcer la coordination des services autour de la personne âgée
 - 3.2 Décloisonner les politiques gérontologiques
 - 3.3 Prévenir la maltraitance
 - 3.4 Poursuivre les actions de prévention



Une feuille de route importante

- Un programme d'actions dense
 - Programmation pluriannuelle (5 ans)
 - 33 fiches actions
- Des pilotages et partenariats confirmés
- Des réalisations conséquentes



Réalisations du 1er objectif stratégique « Développer les conditions d'un véritable choix »



Favoriser l'accès à l'information

- Objectifs opérationnels : Faire connaître et reconnaître le CLIC et ses missions sur l'ensemble du territoire et améliorer la diffusion de l'information via le serveur Senior
- Nombre de fiches action : 2
- Principales réalisations :
 - Depuis 2010 : participation du CLIC au salon des seniors à Châteauroux (actualisation des plaquettes d'information et élaboration d'un guide pratique)
 - En avril 2011 : ouverture du site Senior 36 (réalisation de 300 fiches d'information générale ou partenariale)

Promouvoir et développer la diversité des réponses en renforçant les conditions du maintien à domicile

- Objectifs : permettre aux services et aux personnes âgées de bénéficier de personnels formés et permettre à l'APA de jouer son rôle d'outil principal du maintien à domicile
- Nombre de fiches action : 2
- Principales réalisations :
 - poursuite par la Région du plan des métiers au service des personnes handicapées et des personnes âgées dépendantes
 - création d'actions de professionnalisation des aides à domicile et de bourses à la mobilité dans le cadre de la convention départementale pluriannuelle du 15 avril 2010 avec la CNSA
 - Optimisation des procédures d'instruction de l'APA par la révision de la procédure fonctionnelle et la migration informatique de la gestion des dossiers vers un nouvel environnement informatique

Promouvoir et développer la diversité des réponses par le développement des modes d'accueil complémentaire

- Objectifs : Permettre un projet durable de maintien à domicile en soulageant ponctuellement les aidants naturels, offrir aux personnes âgées une alternative résidentielle de proximité et disposer d'une offre d'accueil diversifiée
- Nombre de fiches action : 4
- Principales réalisations :
 - Evolution des capacités d'accueil

Mode d'accueil	Accueil de jour	Hébergement Temporaire	HRPA	Accueil Familial Regroupé	Accueil Familial
Capacité d'Accueil A fin 2008	12 places	107 lits installés dont 2 médicalisés	346 logements	Dispositif créé en 2011	80 familles d'accueil 130 places 79 personnes accueillies
Capacité d'Accueil A fin 2011	20 places	109 lits installés dont 37 médicalisés	383 logements	1 structure de 2 logements à Chasseneuil (soit 6 places)	70 familles d'accueil 122 places 84 personnes accueillies



Promouvoir et développer la diversité des réponses par le développement des modes d'accueil complémentaire

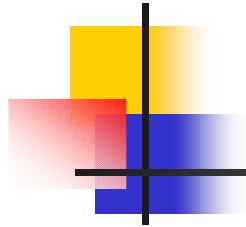
■ Mesures incitatives :

- Les aides financières : aides à l'investissement classiques de l'Etat / Région et Département ; mise en place par l'assurance maladie d'un forfait transport pour l'accueil de jour ; mesures de la Région Centre sur le logement et du Conseil général pour l'HRPA et le placement familial regroupé
- Les actions de communication : réalisation d'articles dans les bulletins d'informations institutionnelles (Indre Union, CODERPA, bulletins municipaux, etc.), mise en ligne d'information sur le site Senior 36 et élaboration d'un guide pratique personnes âgées, organisation de réunions spécifiques d'information sur l'accueil familial
- Les actions de formation : création d'un module de formation intitulé « approche des publics accueillis par les accueillants familiaux » dans le cadre d'un marché public 2011-2013. En 2011 : 59 personnes formées.



Promouvoir et développer la diversité des réponses en contenant les restes à charge

- Objectifs : Alléger l'effort financier du résident en établissement et contenir les restes à charge à domicile
- Nombre de fiches action : 2
- Réalisations chiffrées :
 - Effets du contrat de projet Etat - Région (2007-2013) et de l'application de son volet territorial ainsi que de la convention Région Centre / Département de l'Indre (2007-2013) : attribution de subventions amortissables représentant pour le Département un soutien financier de 7M€, concernant 467 lits, auquel s'ajoutent ceux de l'Etat et de la Région
 - Impact de la procédure de suivi des plans d'aide « APA à domicile » : + de 50% des demandes sont des révisions de plans d'aide, les adaptant aux besoins de la personne



Réalisations du 2ème objectif stratégique « Ajuster les réponses à l'évolution des besoins »

Adapter les EHPAD - En quantité

- Objectif : Adapter l'offre en fonction de l'accroissement de la population âgée de + de 85 ans et des besoins en équipement pour personnes âgées dépendantes
- Nombre de fiches actions : 2
- Principales réalisations:
 - Création de 190 places nouvelles médicalisées

Année	Nature des places créées
2008	+ 15 places d'EHPAD à Clion/Indre par extension
2009	+ 80 places d'EHPAD à Eguzon par transformation de Foyer Logement
2010	+ 55 places d'EHPAD à Chaillac par transformation de Foyer Logement + 15 places d'EHPAD à La Chatre par extension
2011	+ 25 places d'EHPAD à Aigurande par extension

- Besoin d'équipements nouveaux stabilisés à corréliser avec le constat des difficultés de remplissage évoquées par de nombreux établissements et une stabilisation prévisionnelle de la classe d'âge des + de 85 ans dans la population dite âgée (en 2010 : 18,9% ; en 2040 : 17,9%)



Adapter les EHPAD - En qualité

- Objectif : Mettre aux normes de sécurité et de confort les établissements existants et offrir aux résidents des locaux permettant de leur assurer une prise en charge en adéquation avec leurs besoins évolutifs, accompagner la transformation des logements foyers et des MARPA et soutenir les personnels à la grande dépendance psychique
- Nombre de fiches action : 3
- Principales réalisations :
 - restructuration quasi-totale de l'équipement départemental (reste à programmer 3 établissements)
 - transformation en cours des foyers-logements en EHPAD (2 sur 8)
 - stabilisation du réseau « ETRE INDRE » via l'intégration de son financement dans la convention pluriannuelle départementale avec la CNSA (2010 à 2012)

Faire évaluer l'accompagnement à domicile par la reconnaissance du besoin des personnes âgées

- Objectifs : Favoriser la vie à domicile en permettant aux personnes âgées de disposer des soins nécessités par la maladie ou la dépendance, participer à la lutte contre la désertification médicale et développer l'accès aux soins
- Nombre de fiches action : 4
- Principales réalisations :
 - adoption du PRS par l'ARS du Centre après consultation notamment du Conseil général dont l'avis du 10 février 2012 se fait l'écho des préoccupations du schéma sur les SSIAD, l'HAD et la construction d'une filière gériatrique dans l'Indre
 - adoption de dispositifs départementaux d'aides complémentaires :
 - bourses d'études pour les étudiants en médecine générale sur leurs 3 dernières années d'internat (2 étudiantes à ce jour)
 - logement réservé aux internes en médecine générale effectuant leur stage dans l'Indre. Deux logements de 3 chambres chacun situés en plein centre de Châteauroux, permettant l'accueil de 6 locataires acquittant un loyer plafonné à 150€ par mois, avec prise en charge par le Conseil général du surcoût et des périodes louées (40 étudiants logés à ce jour)
 - à la création des MSP par une aide maximale de 100.000€, coûts des travaux plafonnés à 500.000€ (intervention financière totale de 545.729,89€ pour 5 MSP), remplacée en 2012 par une aide à la construction de cabinets secondaires
 - à l'acquisition de matériels informatiques pour les praticiens adhérents au réseau de télémédecine ARPEGES TELEMED (au total 45 praticiens ont été aidés pour un montant de 67.687,11€)



Faire évoluer l'accompagnement à domicile par la prise en compte de l'environnement de la personne âgée comme autant de conditions au maintien à domicile

- Objectifs : Adapter l'habitat des personnes âgées à leur dépendance, leur faciliter l'accès aux services et aider les aidants naturels et les accompagner
- Nombre de fiches action : 3
- Principales réalisations :
 - mise en œuvre de la convention PIG (2008-2013) signée, avec l'Etat, la Région, le Conseil général, le RSI et la MSA (447 dossiers étaient éligibles aux critères du Conseil général pour une dépense totale de 172.169,58€) et actualisation de cette convention en juillet 2011 pour intégrer les modifications de financement de l'ANAH sur les parties « travaux » et « missions d'animation »
 - valorisation de la permanence du CLIC en centre ressources (édition d'un guide pratique recensant tous les services susceptibles d'être utilisés par les personnes âgées ou leurs aidants, mise en ligne régulière de flash d'information sur le site Senior 36 et enrichissement continu de sa bibliothèque d'articles)
 - convergence d'actions institutionnelles en faveur des aidants naturels (Mutualité Française, CARSAT Centre, France Alzheimer Y'ACQA 36, Conseil général et à venir FRDI)

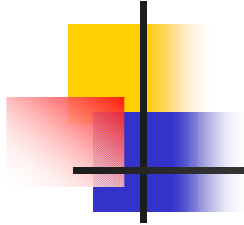


Faire évoluer l'accompagnement à domicile en soutenant les associations et les services d'aide à domicile dans leur démarche d'amélioration du service

- Objectif : Permettre aux associations et services de s'adapter aux besoins des personnes âgées à domicile et d'améliorer la qualité des services apportés aux personnes ayant choisi de rester à domicile
- Nombre de fiche action : 1 intégrant 5 fiches action
- Principales réalisations :
 - élaboration d'une convention départementale pluriannuelle d'accompagnement à la modernisation et à la professionnalisation des services à domicile : signature avec la CNSA le 15 avril 2010
 - actualisation réalisée en 2011 au vu du bilan 2010 (actualisation 2012 en cours), soit un montant actualisé de l'ensemble des cofinancements : 2.211.532,64€ dont 38% par la CNSA, 20% par le Conseil général et 42% par divers financeurs

Faire évoluer l'accompagnement à domicile en soutenant les associations et les services d'aide à domicile dans leur démarche d'amélioration du service

	CNSA	CG36	autres	total
Action 1 - Améliorer la prise en charge à domicile des personnes âgées psychiquement dépendantes (Etre Indre)	240 314	123 007	571 255	934 576
Action 2 - Renforcer la cohérence des prises en charge à domicile de la personne âgée par la mutualisation d'outils existants ("Cahier de Liaison" "fiche hôpital domicile")		32 130		32 130
Action 3 - Moderniser les services d'aide à domicile par la télégestion	274 753,57	59 000	145 000	478 753,57
Action 4 - Accentuer la visibilité du "panier de services" (Pôle Seniors - Élaborer des documents pédagogiques)	12 400	91 024,75	11 223,77	114 648,52
Action 5 - Diversifier les offres des services d'aide à domicile en vue de compléter les prestations d'aide à domicile (aide à l'investissement des services de portage de repas)	42 429,58	51 227,91	70 823,64	164 481,13
Action 6 - Soutenir les aidants naturels des personnes âgées ou en situation de handicap résidant à domicile (mise en place de groupes de paroles - proposition de formations thématiques)	120 353,32	20 987,55	15 000	156 340,87
Action 7 - Professionnaliser les aides à domicile (Action FRDI d'accompagnement des salariés + Bourse à la mobilité)	138 988	18 172,51	113 232	270 392,51
Coordination du programme de modernisation et de professionnalisation		60 209,06		60 209,06



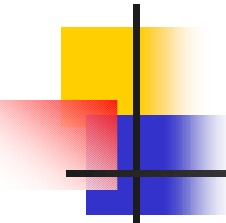
Réalisations du 3ème et dernier objectif stratégique

« Veiller à conserver la personne âgée au cœur des politiques gérontologiques »



Soutenir les coordinations locales pour renforcer les coordinations des services autour de la personne âgée

- Objectif : Améliorer l'organisation des réponses autour de la personne âgée et veiller à ce que les personnes âgées accèdent à l'ensemble des dispositifs
- Nombre de fiche action : 1
- Principales réalisations :
 - confirmation de la permanence du CLIC départemental dans son rôle de tête de réseau constitué des 22 coordinations locales (participation à 80 réunions pour les accompagner dans le montage de projet, dans la préparation de dossiers de subvention, etc., mise à disposition de soutien technique, méthodologique et logistique et élaboration d'outils de gestion)
 - confirmation de la permanence du CLIC départemental dans son rôle de centre de ressources (diffusion d'une revue de presse mensuelle et d'informations législatives, mise à disposition de documentations)



Mettre en place des outils pour renforcer la coordination des services autour de la personne âgée

- Objectif : améliorer la coordination opérationnelle dans les prises en charge, et développer le partenariat entre les secteurs sanitaire, social et médico-social
- Nombre de fiches action : 3
- Principales réalisations :
 - élaboration et diffusion des outils préconisés lors des travaux préparatoires du schéma départemental gérontologique :
 - une fiche de liaison « domicile / hôpital / domicile » répertoriant divers renseignements sur la personne âgée et les principaux intervenants à domicile,
 - un cahier de liaison qui reste au domicile de la personne âgée et est consultable et complété par l'ensemble des intervenants au domicile
 - présentation généralisée de ces outils fin 2010 et livraison en 2011 auprès des associations de 6.380 mallettes contenant ces 2 documents
 - poursuite en 2012 du travail d'appropriation avec les services hospitaliers pour une utilisation optimale de la fiche de liaison



Décloisonner les politiques gérontologiques

- Objectif : assurer la continuité des prises en charge, prévenir les situations de crise, intégrer l'ensemble des acteurs
- Nombre de fiches action : 2
- Principales réalisations :
 - accompagner la création d'une MAIA dans l'Indre suite à l'appel à candidatures 2012 lancé par l'ARS
 - conforter la place des bénévoles, des associations et des familles au sein des établissements (fonctionnement effectif des conseils à la vie sociale et organisation régulière dans certains établissements de réunions avec les familles)



Prévenir la maltraitance

- Objectifs : veiller à la bientraitance et sensibiliser les professionnels à la prévention de la maltraitance y compris à domicile
- Nombre de fiches action : 2
- Principales réalisations :
 - prise en compte de ces priorités dans le plan de formation des établissements et les conventions tripartites
 - mise en place de programmes d'inspection par l'ARS et mise en œuvre d'inspections suite à plainte
 - mise en place d'une procédure « Conseil général » pour les bénéficiaires de l'APA (visite du travailleur social APA en appui avec l'assistante sociale de secteur, actions si signalement au Procureur de la République ou autre nécessaire)



Poursuivre les actions de prévention

- Objectif : favoriser le bien-vieillir et prévenir la dépendance
- Nombre de fiches action : 1
- Principales réalisations :
 - organisation par les coordinations locales de conférences suivies d'ateliers sur le thème du bien-vieillir :
 - pour les Coordinations de NEUVY ST SEPULCHRE, ECUEILLE, BUZANCAIS/MEZIERES EN BRENNE... : ateliers équilibre (prévenir les chutes)
 - pour les coordinations de VATAN, ECUEILLE, BUZANCAIS/MEZIERES EN BRENNE, ST CHRISTOPHE EN BAZELLE... : ateliers nutrition (éviter la dénutrition)
 - pour les coordinations d'AIGURANDE, ST CHRISTOPHE EN BAZELLE, VATAN, ECUEILLE, LE BLANC, NEUVY ST SEPULCHRE... : ateliers mémoire (prévenir les troubles de la mémoire)
 - mise en ligne de nouvelles fiches sur le site Senior 36 concernant l'hygiène de vie



Les enjeux de la politique départementale : leur traduction en actions

- Objectif : Veiller à la mise en œuvre du schéma
- Nombre de fiche action : 1
- Principales réalisations :
 - Présentation chaque année des dispositifs départementaux et de leurs évolutions à l'assemblée départementale du Conseil général
 - bilan du dispositif de l'APA
 - modernisation et adaptation des structures d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
 - développement du dispositif de l'accueil familial regroupé, maisons de santé pluridisciplinaire
 - fonds d'aide au maintien à domicile et à la prévention des effets du vieillissement et actions pour la modernisation et la professionnalisation des services d'aide à domicile visées dans la convention CNSA
 - présentation d'un bilan pluriannuel à l'Assemblée Générale du CODERPA du 19 avril 2012



Merci de votre attention
